



L' AISNE ROUGE



Feuille départementale de la LCR 02 (Ligue Communiste Révolutionnaire) — N°6 — Sept. 2007

Sarkozy, l'ami zélé des patrons et des riches

Après ses vacances aux USA chez ses amis milliardaires, Sarkozy est allé rendre visite à ses amis patrons du MEDEF. C'est la première fois qu'un président de la République y venait. Il a été très applaudi. Laurence Parisot trouve même son gouvernement « génial ».

Son programme est simple, donner aux patrons le maximum de liberté et de pouvoir, les « libérer » des contraintes, c'est à dire la destruction progressive du code du travail. Il a annoncé une « deuxième phase des réformes ».

DEUXIÈME PHASE DES ATTAQUES

« Aller beaucoup plus loin » est son nouveau slogan.

Beaucoup plus loin dans la remise en cause des 35 heures.

Beaucoup plus loin pour réduire les charges des patrons.

Beaucoup plus loin dans la réforme fiscale.

Il reprend à son compte la proposition de Parisot de « séparation à l'amiable » entre salariés et patrons comparée au divorce par consentement mutuel ! Il est pour l'ouverture des magasins le dimanche. Il veut ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Il réaffirme sa volonté d'instaurer la TVA sociale... Bref, **une offensive en règle contre les**

classes populaires.

Ah, il reconnaît qu'il y a « un problème de pouvoir d'achat en France » ! Il conseille bien hypocritement aux patrons de « jouer le jeu » et de « faire un effort sur les salaires chaque fois que c'est possible », on a plus qu'à attendre que les patrons jouent le jeu, sans rire ! Que Sarkozy montre la voie en augmentant les fonctionnaires.

L'ÉTAT AU SERVICE DES INTÉRÊTS FINANCIERS

Dans le même temps, Sarkozy annonce la fusion Suez-GDF, c'est à dire la privatisation totale de GDF. Dans le nouveau groupe, l'Etat ne détiendra plus que 34% du capital ce qui permettra facilement d'augmenter les prix du gaz et de baisser les salaires des salariés de Gaz de France... Le nouveau projet « industriel » de Sarkozy obéit d'abord et avant tout à des préoccupations financières. Comme toute sa politique, il vise à offrir des débouchés aux capitaux qui cherchent le taux de profit maximum. Les consommateurs et les salariés sont les perdants dans l'affaire !

UNIR NOS FORCES, PRÉPARER LES LUTTES

Les franchises médicales, ça ne doit passer !

Faire payer les malades ! Voilà la logique des franchises. Faire payer les plus pauvres ! Voilà ce qui va remplacer la solidarité entre tous.

Faisons du 29 septembre un moment de mobilisation forte.

Il n'est pas possible d'avoir aujourd'hui le moindre doute sur les intentions de Sarkozy et c'est bien dès maintenant qu'il faut nous mobiliser pour lui faire échec en commençant par les franchises médicales le 29 septembre.

La cote de Sarkozy ne durera pas : le mécontentement est profond à cause des difficultés et des souffrances du chômage, des bas salaires, de l'absence d'avenir. La colère cherche à s'exprimer, à s'organiser, à devenir une force.

C'est pourquoi la LCR milite pour que toutes les organisations syndicales, associatives, politiques et tous ceux et celles qui veulent préparer **une contre offensive contre Sarkozy** se regroupent pour en discuter et agir ensemble.

Et pendant ce temps-là, les prix montent, montent...

- Au supermarché, c'est évident que le caddy coûte plus cher.
- Le prix de la baguette va augmenter ce mois-ci.
- Sarkozy vient de livrer GDF aux capitaux privés. Cette fusion se traduira forcément par des hausses de prix car les actionnaires chercheront le profit.

Olivier Besancenot, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), estime que les propos du Premier ministre, François Fillon, sur les régimes



spéciaux de retraite constituent une « déclaration de guerre ». Il a fait remarquer que « dès qu'on touche aux acquis sociaux arrachés par nos anciens ça peut très, très rapidement se transformer en bordel dans le pays ».

CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES, POUR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS MOBILISONS NOUS LE 29 SEPTEMBRE !

Nicolas Sarkozy a annoncé la création de franchises médicales au prétexte de financer les plans « cancer » et « Alzheimer ».

Plus ça va, plus on fait payer les malades

D'abord présentées pour combler le déficit de la Sécu, aujourd'hui, proposées pour financer le plan Alzheimer, les franchises se rajouteront à ce que les assurés sociaux doivent déjà payer. De lois en décrets, sous des prétextes variables – responsabilisation, trou de la sécu...

– les assurés sociaux doivent payer toujours plus pour se soigner. 1967 déjà : le ticket modérateur – partie non remboursée par la sécurité sociale – devait diminuer la surconsommation médicale. Depuis, du forfait hospitalier au forfait par consultation en passant par les dépassements, ce qui reste à payer pour se soigner est de 240 euros en moyenne par personne et par an. Et pour 900 000 personnes cela atteint même 1 000 euros ! Pour beaucoup, c'est impossible. De plus, les franchises pourraient remettre en cause la prise en charge à 100 % dont bénéficient les personnes atteintes de pathologies graves.

Avec les franchises, les malades paient pour les malades

Les gens qui n'ont pas les moyens renonceront à certains soins comme c'est déjà le cas pour les lunettes et pour les dents. Nous refusons l'instauration de telles franchises, socialement injustes, économiquement inefficaces et dangereuses pour la santé publique.

Pour ceux qui ont une mutuelle, le ticket modérateur et le forfait hospitalier peuvent, dans certaines limites, être pris en charge. Mais les franchises ne le seront pas. La franchise au début c'est 50 euros, mais après... On voit ce qui se passe : le forfait de 1 € par consultation qui – promis juré – ne devait augmenter et était plafonné à 1 € par jour quel que soit le nombre d'actes peut aller depuis le 1^{er} août jusqu'à 4 € par jour. Les dépassements d'honoraires, ces franchises occultes, devaient rester « raisonnables », mais aujourd'hui peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour une opération. Peu à peu les dépenses non remboursées augmentent.

Les franchises, c'est la fin de la solidarité et la remise en cause des principes fondateurs de la Sécu

Parce que – riche ou pauvre, jeune ou vieux... – nous devons tous être égaux dans l'accès aux soins, la France a créé la Sécurité sociale en 1945. Le principe en est simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. A l'opposé de ce système solidaire, celui des assurances. Selon le niveau – et donc le prix – du contrat la couverture varie. Ainsi, se développe une médecine à plusieurs vitesses.

Le financement solidaire, condition indispensable pour améliorer notre système de santé

Il faut d'abord améliorer la prévention des maladies. Transformer les conditions de vie, de travail, d'environnement, d'alimentation... autant de pistes pour réduire la venue des maladies, comme le cancer, le diabète, et peut-être même l'Alzheimer. Notre pays n'a jamais été aussi riche. Il faut donc exiger un débat sur la part des richesses dévolue à la santé. C'est un choix de société. Alors, il faut choisir. Soit, comme l'a fait Nicolas Sarkozy, multiplier les cadeaux fiscaux (13 milliards d'euros) aux plus favorisés et les exonérations de cotisations pour les employeurs soit partager les richesses pour maintenir une Sécu fondée sur la solidarité. Là est le cœur du débat.

**PAS DE LOI SUR LES FRANCHISES
SUPPRESSION DE TOUTES LES FRANCHISES
LE 29 SEPTEMBRE, DANS TOUTE LA FRANCE, NOUS EN DISCUTERONS.
NOUS SOMMES TOUS PROPRIÉTAIRES DE LA SECU.
ALORS, PENSONS SON AVENIR ENSEMBLE !**

Act up ; Aides ; Alter Ekolo ; Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF) ; Appel contre la Franchise ; Association Nationale des Médecins Référénts (AMedRef) ; ATTAC France ; CADAC ; Collectif « La Santé n'est pas une marchandise » ; CGT de l'administration centrale des Affaires sociales ; CNDF ; Confédération paysanne ; Convergence Citoyenne ; Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics ; Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins (CoMéGas) ; Coordination des Collectifs unitaires anti-libéraux ; Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité ; Fondation Copernic ; FSU ; LCR ; Les Alternatifs ; Les Verts ; LMDE ; Mars-Gauche républicaine ; MRC ; ONSIL ; Parti Socialiste ; PCF ; Résistance sociale ; Syndicat de la Médecine Générale (SMG) ; SNES-FSU ; SNUipp-FSUSyndicat national des Infirmier(e)s conseiller(e)s de Santé-FSU (SNICS-FSU) ; Sud Education ; Union des Familles laïques (UFAL) ; Union Nationale Alternative Mutualiste (UNAM) ; UNEF ; Union Syndicale Solidaires ; Union Fédérale Sud Protection Sociale ; Union fédérale Sud Santé Sociaux ; Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires (UNGMS) ; Union Nationale des Retraités et des personnes âgées (UNRPA) ; Union Syndicale de la Psychiatrie